



Impartialité juge aux affaires familiale

Par **Wapimb**, le **22/05/2016** à **12:17**

Bonjour chers avocats et intervenants

J'ai une inquiétude depuis quelques temps. En effet en procès contre la mère de ma fille pour la garde alternée de celle-ci, j'ai beau prouvé mon innocence par des preuves, les mêmes moyens qu'emploie madame (sms, mail). Je m'explique : madame m'accuse de l'avoir insulté pendant la grossesse, elle le prouve par le biais des sms échangés. Pour ma part je démontre que les insultes sont la cause de son infidélité, je le prouve aussi par les sms échangés où elle avoue son infidélité. Le JAF dans son jugement ne tient compte que de ces preuves et ignore totalement les miens. Elle ordonne une enquête psychiatrique. Par ailleurs J'ai lu sur certains forums que les juges n'étaient pas impartial mais fovoble à lagente féminine en matière de garde alternée. Je ne suis pas du tout sexiste mais je m'inquiète, j'aimerais en savoir un peu plus. Quelqu'un peut-il confirmer ou infirmer cette information ?

Merci d'avance pour toutes ces informations que vous nous apporter

Par **jos38**, le **22/05/2016** à **13:34**

bonjour. vous voulez sans doute dire que vos insultes sont les conséquences de son infidélité et non la cause , ce qui est tout le contraire (elle serait infidèle à cause de vos insultes)? pourquoi une expertise psychiatrique? quant au favoritisme pour les femmes pour la garde alternée ,ce sont les hommes déboutés qui disent ça. c'est comme ceux qui accusent le tiercé d'être truqué quand ils perdent, en revanche quand ils gagnent, pas d'accusation de trucage...

Par **jodelariege**, le **22/05/2016** à **15:29**

bonjour ;moi je comprends le contraire :Monsieur a insulté madame car celle ci a été infidèle ;quelques soient les raisons de ces insultes elles existent bien et si madame est coupable d'infidélité de son coté monsieur est coupable d'insultes :il n'y a donc pas de mensonges la dessus.

concernant la garde alternée les juges de quelques sexes qu'ils soient la donne plus facilement à l'heure actuelle et il faut qu'il y ait des difficultés chez l'un ou l'autre parent pour refuser une garde alternée...d'où sans doute une expertise psychiatrique

Par **Wapimb**, le **22/05/2016** à **16:03**

Bonjour Jos38. Merci pour la contribution. Oui effectivement "mes insultes sont la conséquence de son infidélité". Eh non malheureusement il n'y a pas que les hommes qui affirment l'impartialité des juges.

Bonjour Joderiege. Merci pour vos explications. C'est justement suite aux insultes que j'avais fait à madame que le juge a ordonné l'enquête psychiatrique pour évaluer mon état mental ne tenant pas compte de l'infidélité de madame d'où mes inquiétudes sur l'impartialité des juges